

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES DU CAMPING À L'OMBRE DES SYCOMORES

## CONDITIONS DE RÉSERVATION :

La réservation devient effective uniquement :

- Avec l'accord du Camping à l'Ombre des Sycomores.
- Après réception de l'acompte de 30% et du contrat de réservation dûment complété et signé.

**Avant de retourner le contrat, informez-vous des disponibilités auprès du service de réservation du camping.**

Une option vous sera accordé avec une validité de 10 jours. Si la réservation ne nous parvenait pas dans ce délai, l'option serait automatiquement supprimée, sans relance de notre part.

- Le camping est libre d'accepter ou de refuser toutes réservations en fonction de la disponibilité.
- Le camping propose des séjours à vocation familiale et les hébergements sont spécialement conçus à cet effet. Le camping se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner.
- La réservation d'un emplacement de camping ou de location est nominative. Elle ne peut cédée ni sous louée, sauf accord écrit de la Direction.
- Le camping se réserve le droit de refuser l'accès aux familles se présentant avec un nombre de participants supérieur de la capacité de l'hébergement loué et si les noms ne correspondent pas à l'arrivée.
- Une réservation est définitive : en aucun cas l'absence d'un vacancier sur l'emplacement pendant une ou plusieurs nuits, une arrivée retardée ou un départ anticipé, ne peut donner droit à une réduction.
- La Direction se réserve le droit de changer le numéro attribué. Dans la mesure du possible, nous tiendrons compte de vos préférences. En aucun cas celui-ci ne pourrait être un motif d'annulation.
- L'emplacement «parking» de la location ou de l'emplacement est conçu pour **un seul véhicule.**

**Tout autre véhicule devra stationner en dehors du camping.**

- Les barbecues à bois sont interdits. Sont tolérés les barbecues à gaz ou électriques.
- Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.
- **BRACELET** : port du bracelet obligatoire dès l'arrivée et durant tout le séjour. Il doit être visible.
- L'utilisation des installations de loisirs par les enfants est sous la responsabilité des parents. Ne laissez pas vos enfants jouer dans les blocs sanitaires ni avec la barrière.
- **VISITEURS** : ils sont acceptés au tarif de 2 € par jour et par personne entre 10H30 et 22H30. Ils doivent stationner leur voiture au parking à l'extérieur du camping et se présenter à la réception du camping (ou au bar si celle-ci est fermée) dès leur arrivée. Les visiteurs ont l'obligation de porter un bracelet (il doit

être visible) qui leur est remis à la réception ou au bar après enregistrement. Tout abus venant des visiteurs ou des locataires ayant des visiteurs pourra entraîner leur expulsion.

- La circulation sur le camping est interdite entre 22H et 7H du matin.
- Le calme nocturne doit être respecté entre 23H et 8H.
- Tout client est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur de l'établissement affiché à l'accueil ou transmis sur simple demande. A défaut, la Direction pourra prendre toute disposition nécessaire pour lui interdire l'accès au camping.

## VOTRE SÉJOUR :

**LOCATIF** : En juillet et août, seules les séjours en mobil-home se déroule par semaine entière du samedi au samedi. Possibilité de location au jour de votre choix, uniquement en hors saison et selon disponibilités.

- Toute installation supplémentaire (ex. tente) à coté de la location est formellement interdite.
- Les draps ne sont pas fournis dans les locations mais sont obligatoires.
- Petit chien autorisé dans certaines location :

### **NOUS CONTACTER**

- Toutes nos location sont non fumeurs.
- Les frais d'eau, de gaz et d'électricité sont inclus dans le prix de la location d'un mobil-home, sauf en cas d'utilisation anormale, qui sera facturée.
- Le nombre maximal de personnes (bébés et enfants compris) occupant un mobil-home ne doit pas dépassé :
  - Mobil-home 3 chambres : max. 6 personnes
  - Mobil-home 2 chambres : max. 4 à 5 personnes selon modèle.

**EMPLACEMENT** : Tous les emplacements de camping sont électrifiés (10A).

## ARRIVÉE :

- L'emplacement de camping peut être occupé à partir de 14H. Il est strictement interdit de creuser, modifier ou dégrader l'emplacement.
- L'hébergement locatif débute à partir de 15H. L'accueil est assuré jusqu'à 19H (basse saison) et 21H (haute saison).
- Si vous souhaitez arriver le matin, il faudra réserver la nuit précédente, selon disponibilités et après accord de la direction.
- Locatif : une caution de 200 € pour le mobil-home et une caution de 50 € pour le ménage (à payer en chèque ou espèces) vous seront demandées à votre arrivée et restituées en fin de séjour déduction faite d'éventuelles détériorations et/ou manquant et frais de nettoyage si la location n'est pas rendue dans le meilleur état possible ou si le locataire a fumé à l'intérieur du mobil-home. En aucun cas, la clé du mobil-home ne pourra être

délivrée sans la remise des cautions. Une fiche d'inventaire chiffré à vérifier sous 24 H vous sera remise. Toute réclamation après ce délai ne sera pas prise en compte.

- Les invités ou les suppléments doivent être signalés à la réception, mais seules les personnes inscrites au moment de la réservation pourront séjourner dans l'établissement.

### **PENDANT VOTRE SÉJOUR :**

- Il appartient au locataire de s'assurer. Le camping décline toutes responsabilités en cas de vol, incendie, intempéries, etc... . Et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du locataire.

- Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur.

- Chaque locataire est responsable des troubles et des nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

### **DÉPART :**

- L'emplacement de camping doit être libéré avant 12H. L'emplacement doit être laissé propre, toute dégradation sera majorée.

- L'hébergement locatif doit être libéré entre 9H et 11H. En cas de retard une majoration forfaitaire de 10 € par heure supplémentaire sera facturé.

- La location que vous quittez fait l'objet d'une vérification avant départ. Si celle-ci est libérée en parfait état de propreté, et sans matériel manquant ou dégradé, la caution vous sera restituée. Un forfait de nettoyage de 50€ vous sera facturé si la Direction le juge nécessaire. La retenue de la caution n'exclut pas dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

### **CONDITIONS DE PAIEMENT :**

- Pour les réservations, un acompte de 30% du prix du montant total de votre séjour devra être envoyé dans les 10 jours suivant la date de réservation.

L'acompte correspond au premier versement de votre réservation. Après le versement, le contrat ne peut plus être annulé. Le solde sera à régler à votre arrivée.

Les modes de paiements acceptés pour l'acompte : chèques, Chèques Vacances et virement bancaire. Possibilité par CB directement sur place.

### **ANNULATION ET MODIFICATION :**

- Des modifications de réservations concernant votre réservation peuvent être effectuées, sous réserve de disponibilité et accord de la Direction.

- Annulation : toute annulation de réservation devra être signalé le plus tôt possible par courrier ou par mail (message téléphonique non admis).

- Annulation de la Direction sauf cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

- Annulation du fait du client / campeur : toute annulation de réservation doit être effectuée par lettre

recommandé avec accusé de réception (LRAR) auprès du camping.

Si l'annulation intervient :

- plus de 30 jours avant la date du séjour, l'acompte sera conservé comme dédommagement.

- moins de 30 jours avant la date du séjour, 100% du montant du séjour sera exigé et aucun remboursement ne vous sera accordé.

- **Prestation non utilisées** : tout séjour interrompu ou abrégé (arrivée tardive ou départ anticipé) de votre fait, ne pourra donner lieu à un remboursement.

### **ANIMAUX : un par emplacement**

- les animaux doivent être tenus en laisse en permanence et les propriétaires doivent éliminer les salissures occasionnées.

- Le carnet de vaccinations pour les chiens et les chats doit être à jour (vaccin antirabique obligatoire).

- Les chiens de catégorie 1 et 2 (Pitbull, Rottweiler...) ainsi que les chiens de garde et ceux pouvant être considérés comme dangereux sont refusés.

- Le propriétaire est responsable des dégradations de son animal qui lui seront facturées. En cas de nuisance trop importantes, le camping se réserve le droit de demander au propriétaire de quitter l'emplacement et ceci sans remboursement.

### **DROIT À L'IMAGE :**

Vous autorisez le camping à utiliser sur tout support, les photos ou vidéos de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour pour les besoins publicitaires du camping. Veuillez nous tenir informés par écrit si vous ne souhaitez pas figurer sur ces supports de communication.

### **INFORMATIQUE ET LIBERTÉ :**

Les informations que vous communiquez à l'occasion de votre commande ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par le Camping à l'Ombre des Sycomores comme confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par les services internes du camping et pour le traitement de votre réservation et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients du camping, en fonction de vos centres d'intérêts.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant.

Pour cela, il suffit d'en faire la demande par courrier au Camping à l'Ombre des Sycomores, en indiquant vos nom, prénom et adresse.

### **RÉCLAMATION :**

Toutes les réclamations relatives aux conditions de déroulement du séjour doivent être formulées sur place auprès de la Direction pour permettre à celle-ci de trouver une solution immédiate.

En cas de litiges, les tribunaux d'Aubenas sont les seuls compétents.